

## URBANISME

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir le Fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est SPW -DDRCB Direction des cours d'eau non navigables représenté par Mr Pierre OTTE, demeurant au Luxembourg 5 à 6900 Marche-en-Famenne.

Les terrains concernés sont situés à 6760 Saint-Rémy et cadastrés division 2, section C n°96C, 108B, 133C, 135E, 158C, 160, 162A, 165A, 167, 168A, 171B, 173D, 174A, 186B, 188A, 193B, 195A, 196A, 197, 203A, 205B, 207A, 211A, 212A, 213A, 214A, 215A, 217, 219L, 219P, 220, 221, 222, 223A, 224B, 230A, 233B, 253D, 254B, 263B, 264, 286A - division 2, section D n°188B, 188F, 293B, 301A, 316A, 317A.

Le projet est de type :

Création d'une zone d'immersion temporaire sur la Vire à Saint-Remy, et présente les caractéristiques suivantes :

-Dégrogation au plan de secteur

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D. VIII.7 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : VIRTON, Service Urbanisme, Rue Charles-Magnette 19, 6760 Virton :

- Sur rendez-vous les jours ouvrables de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 16h ou les jeudis jusque 20h (sur RDV pris au plus tard 24 h à l'avance)

Date d'affichage	Date de début de l'enquête	Date de fin de l'enquête	Dates pour les réclamations et observations
03 mai 2024	10 mai 2024	24 mai 2024	Du 10 mai 2024 au 24 mai 2024

**L'enquête publique est ouverte le 10 mai 2024 et clôturée le 24 mai 2024.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : VIRTON, Rue Charles-Magnette 19 à 6760 Virton ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : manuella.delporte@virton.be ;
- remises à DELPORTE Manuella dont le bureau se trouve au 1<sup>er</sup> étage de l'hôtel de Ville, Service Urbanisme.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : ZIT Ruelle./SPW/MD

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de DELPORTE Manuella ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 24 mai 2024 à l'Hôtel de Ville, service urbanisme.

Virton, le 26 avril 2024

La Directrice Générale,

M. MODAVE

29-04-2024



Le Bourgmestre,

V. WAUTHOZ